

Comité de ligne
Paris Sud Est
Montereau / Montargis

9 juillet 2009



L'autorité organisatrice de vos
transports en ile-de-france

- Le contexte : contrats STIF - opérateurs
- Présentation des lignes Montereau et Montargis
- La régularité
- Actualisation du matériel roulant
- Les évolution des parcs relais
- Pôles d'échanges
- Information aux voyageurs
- Accessibilité
- Sureté

Contexte

Présentation

Régularité

Matériel roulant

Parcs Relais

Pôles d'échanges

Information

Accessibilité

Sûreté

Un nouveau contrat STIF-SNCF 2008-2011, qui place les voyageurs au cœur des décisions.

- Un meilleur suivi de l'offre, permettant de meilleurs renforts
 - *45 axes au lieu de 13 réseaux*
- Une plus grande exigence de qualité de service
 - *89 indicateurs au lieu de 20*
- Des investissements ambitieux pour les voyageurs
 - *1,7 milliards d'euros sur 4 ans*
- Un développement des comités de ligne

Contexte

Régularité

Matériel roulant

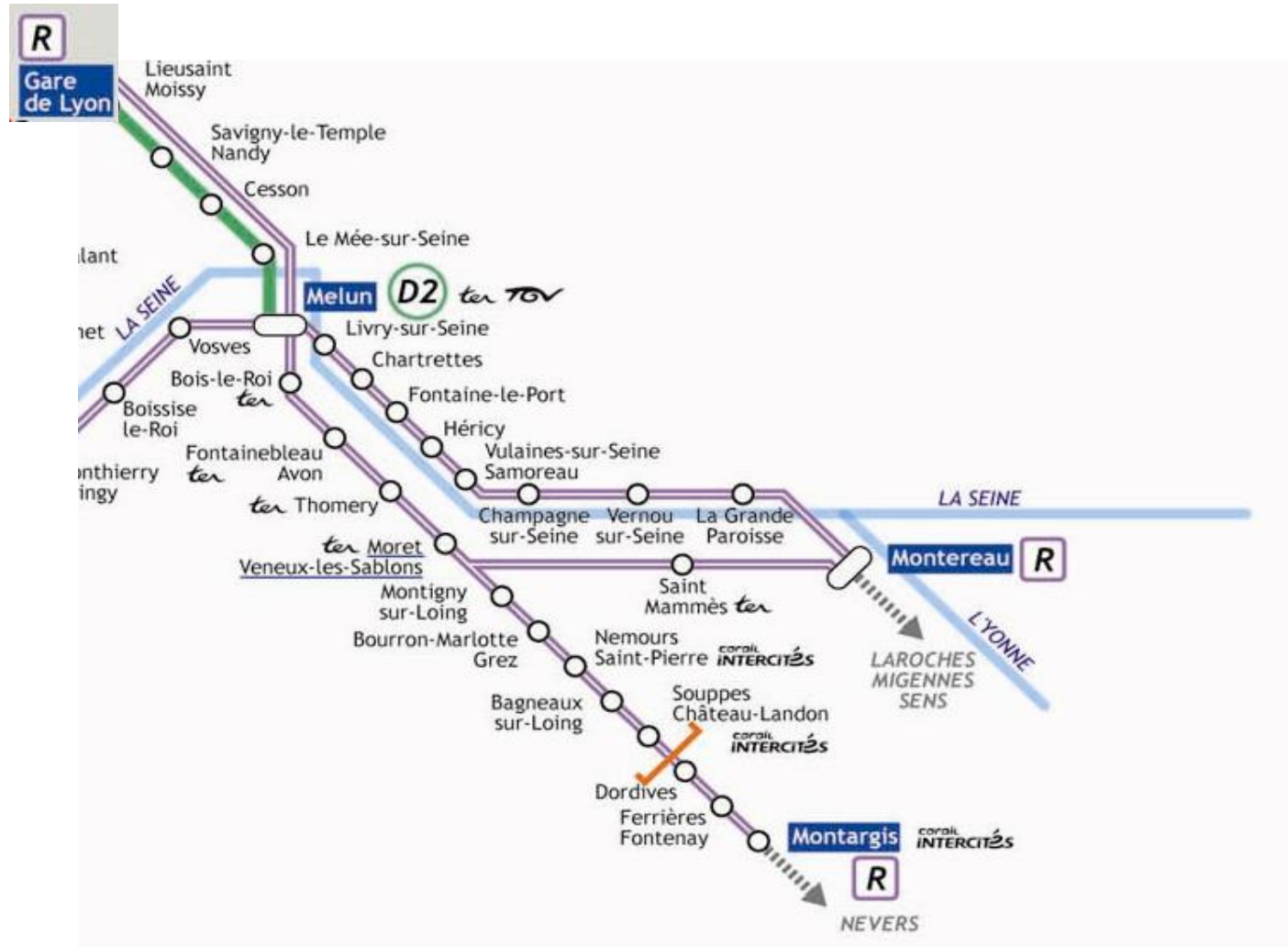
Parc relais

Pôle d'échanges

Information

Accessibilité

Sureté



Taux de régularité par branche

BRANCHE	OBJECTIF	Situation mai 2008	Situation mai 2009
Montereaup RG	94%	92.2%	91.8%
Montereaup RD	94%	89.8%	93.4%
Montargis	94%	92.2%	93.3%

Une régularité en progrès significatif malgré un hiver particulièrement difficile

Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parc relais

Pôle d'échange

Information

Accessibilité

Sûreté

Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parc relais

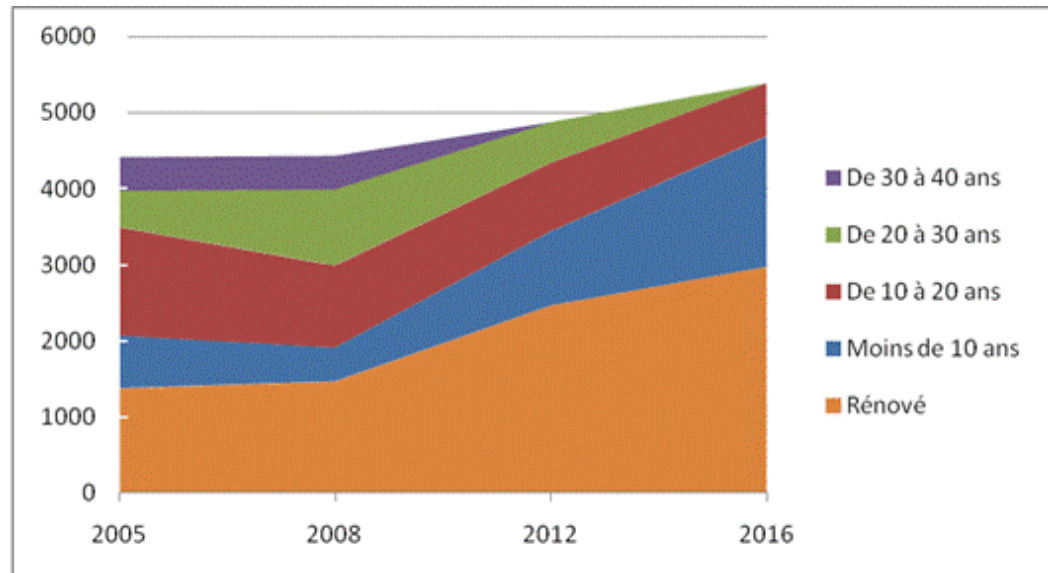
Pôle d'échange

Information

Accessibilité

Sûreté

Le STIF mène une politique de matériel roulant ambitieuse, permettant d'obtenir **en 2016 un parc de matériel roulant ferroviaire entièrement neuf, récent ou rénové.**



Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parc relais

Pôle d'échange

Information

Accessibilité

Sûreté



Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parcs Relais

Pôles d'échanges

Information

Accessibilité

Sûreté

- **Evolution des projets :**

- *Suite au précédent comité de ligne, un bureau d'études a été désigné pour le stationnement de rabattement sur les pôles de Morêt-Veneux Les Sablons et de St-Mammès (extensions)*
 - *Un cahier des charges est en rédaction par la CC du Pays de Seine (étude de stationnement multi-sites)*
 - *Le cadencement a contribué à délester Morêt Veneux, Nemours St Pierre et Montereau, mais la création de parc relais de 100 places est envisagée.*
 - *Souppes Château Landon: discussions en cours avec SNCF pour un projet de réhabilitation-extension*
-
- En 2008, le budget du STIF consacré aux Parcs Relais en Ile-de-France a **triplé** par rapport à 2007, pour s'élever à 12,6 M€ de subventions STIF (soit un volume d'investissements global de près de 25 M€)

Pôles PDU (réorganisation de l'intermodalité et des accès aux gares) :

Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parcs Relais

Pôles d'échanges

Information

Accessibilité

Sûreté

- **Fontainebleau Avon**: réalisation de la gare routière et de ses accès (mise en service), réaménagement du parvis de gare sur l'accès principal en cours (livraison pour fin 2009), rénovation de l'intérieur de la gare programmée. Projet PDU: 6,5 M€ financé à 50% par STIF/RIF.
- **Nemours St Pierre** : contrat de pôle validé, l'exécution du projet reste à lancer
- **Melun** : étude SNCF de libération du foncier occupé par du fret en cours pour relancer le pôle (gare routière à créer), création d'une nouvelle trémis d'escaliers sur le quai de correspondance en travaux d'ici l'automne 2009, aménagement des cheminements sur la sortie récemment créée prévue (plan Impaqt)
- **Livry sur Seine** : réorganisation de l'accès à la gare
- **Montereau** : étude de pôle en cours

Pôle de Fontainebleau Avon en cours de réaménagement

Contexte

Régularité

Matériel roulant

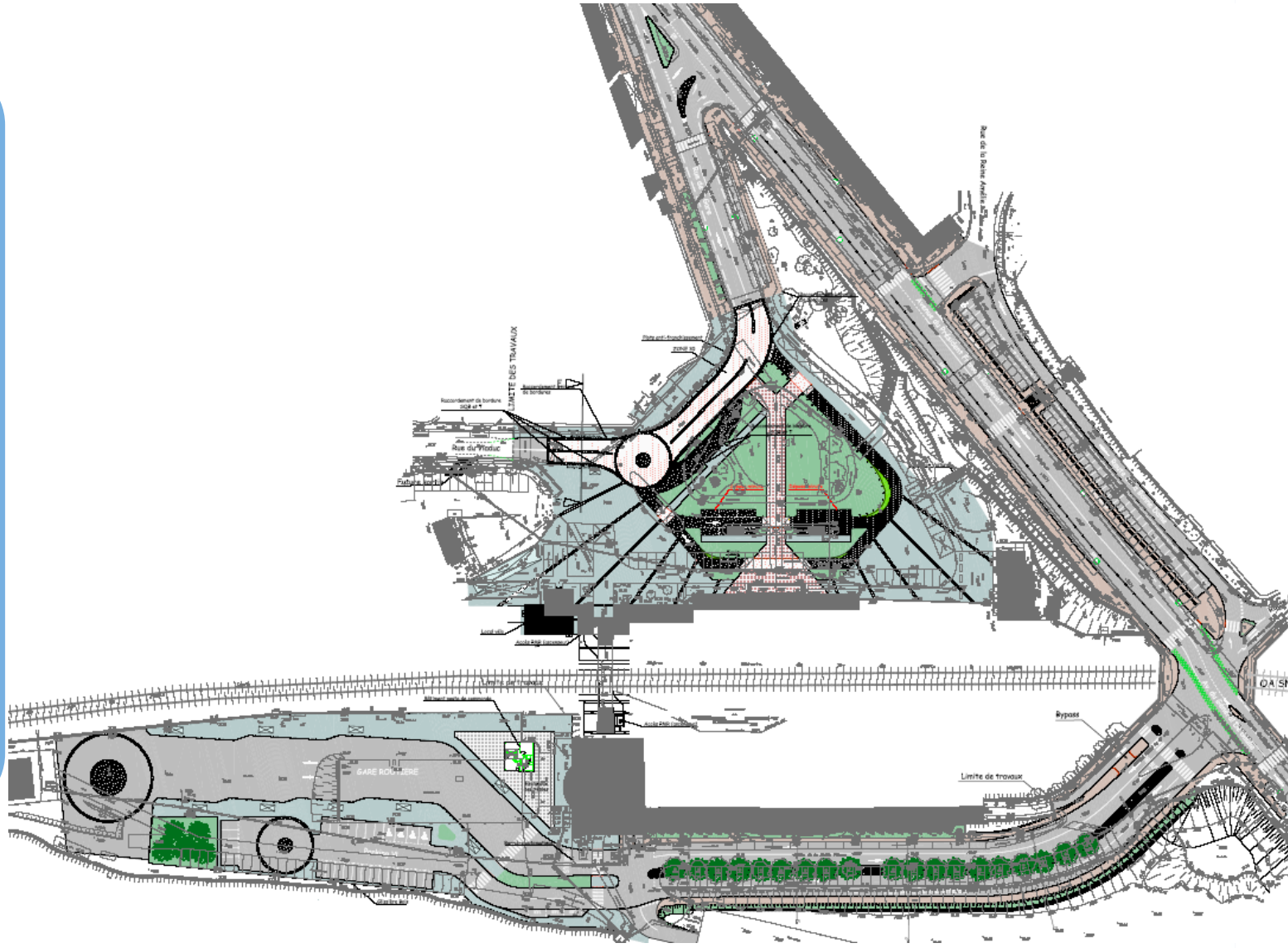
Parcs Relais

Pôles d'échanges

Information

Accessibilité

Sûreté



Autres investissements programmés sur les gares :

Rénovation des gares :

- Rénovation du mobilier sur les quais et mise aux normes de l'information voyageurs : toutes les gares de la branche auront été traités d'ici 2011
- Rénovation de l'intérieur des gares :
 - Réalisées : Morêt Véneux Les Sablons et Nemours St Pierre
 - A réaliser : Fontainebleau Avon



Mise en accessibilité des gares :

- 4 gares de la ligne (dont les pôles PDU) sont inscrites au réseau de référence du SDA et sont programmées (Fontainebleau, Nemours, Montereau et Morêt Véneux)
- Gares routières : GR de Montereau à mettre en accessibilité d'ici 2015, GR de Melun à réaménager si du foncier est libéré. Ces GR sont concernées par le schéma directeur des gares routières (label de qualité)

Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parcs Relais

Pôles d'échanges

Information

Accessibilité

Sûreté

Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parc relais

Pôle d'échange

Information

Accessibilité

Sûreté

- **Un état des lieux terminé en 2007**
 - *De fortes disparités entre les réseaux voire au sein des réseaux*
 - *Une qualité des messages très disparate*
 - *Des carences en situation perturbée ou pour les PMR*
 - *Légitimité du STIF à mettre en œuvre une approche globale (cf. transport-idf.com, ratp.fr, transilien.com)*
- **Elaboration du Schéma Directeur de l'Information Voyageurs avec des spécifications exhaustives sur l'ensemble des réseaux**



La loi 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » augmente le niveau d'exigence sur l'accessibilité des transports publics et crée une obligation de résultat

Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parc relais

Pôle d'échange

Information

Accessibilité

Sûreté

- **Un diagnostic des réseaux qui met en lumière**
 - *Une forte disparité entre les modes, les territoires et les différents handicaps*
 - *Un effort financier croissant mais une difficulté à mettre en œuvre des solutions rapides*
 - *De fortes attentes pour l'amélioration du fonctionnement de l'existant et le développement des services*
- **Schéma Directeur de l'Accessibilité adopté en février 2008 par le Conseil du STIF**
 - *Combiner des investissements et des mesures d'exploitation*
 - *Tenir compte des contraintes techniques, fonctionnelles et budgétaires par des mesures raisonnables et mesurées*
 - *Programmation financière présentée au Conseil du STIF de juillet 2009 avec proposition de **prise en charge à hauteur 700 M€***

Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parc relais

Pôle d'échange

Information
Accessibilité

Sûreté

- **Actuellement 68 lignes routières accessibles en fauteuil roulant**
 - *18 lignes et 1200 points d'arrêt en cours d'équipement*
- **Depuis février 2008, 12 gares ferroviaires réalisées, 48 en cours**
 - *Mais des projets très complexes et à coûts élevés*
 - *Qui doivent être opérés en minimisant la gêne pour l'exploitation régulière*
 - **Et qui doivent être conçus en cohérence avec l'évolution des matériels ferroviaires** pour améliorer l'accès aux trains, tant pour l'accessibilité que pour la gestion des échanges de voyageurs (source de régularité)



Contexte

Régularité

Matériel roulant

Parc relais

Pôle d'échange

Information

Accessibilité

Sûreté

- **Une politique de présence humaine impulsée par le STIF depuis 2007**
 - 600 postes subventionnés sur les réseaux Optile
 - 1200 agents de la SUGE sur le réseau Transilien et 80 médiateurs Transilien
 - 1200 agents sur le réseau RATP
 - Des plans de prévention qui vont au-delà de la sécurisation des espaces de transport

A large, vertical, rounded blue rectangle is positioned on the left side of the slide, serving as a decorative element.

Le service annuel 2010

Evolutions à l'offre du réseau Sud-Est

Merci de votre attention

